

## SUR L'Épigraphe pour un livre condamné

Andrea Schellino

Un manuscrit autographe de l'“Épigraphe pour un livre condamné”, portant un autre titre disposé en deux lignes: “Épigraphe / Pour un livre condamné en 1857”, est passé en vente publique à Paris, chez Sotheby's, le 18 mai 2010.<sup>1</sup> Le catalogue de la vente le reproduit en fac-similé.

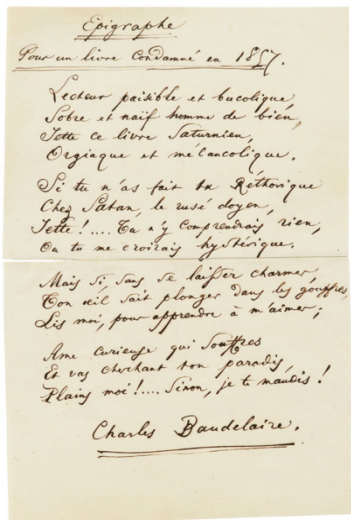


Figure 1: Manuscrit autographe de l'Épigraphe pour un livre condamné en 1857.

Source: Sotheby's, 18 mai 2010, n° 108.

<sup>1</sup> “Livres et manuscrits”, vente dirigée par Alain Renner et Stéphanie Denizet, Paris, Galerie Charpentier, Sotheby's, n° 108. Reproduction en fac-similé à la page 97 et en quatrième de couverture. Elle figure sur un feuillet vélin in-octavo (250 × 132 mm).

Voici notre transcription de cette version:

ÉPIGRAPHE

POUR UN LIVRE CONDAMNÉ EN 1857

Lecteur paisible et bucolique,  
Sobre et naïf homme de bien,  
Jette ce livre saturnien,  
Orgiaque et mélancolique.

Si tu n'as fait ta Réthorique [sic]  
Chez Satan, le rusé doyen,  
Jette!... Tu n'y comprendrais rien,  
Ou tu me croirais hystérique.

Mais si, sans se laisser charmer,  
Ton œil sait plonger dans les gouffres,  
Lis-moi, pour apprendre à m'aimer;

Âme curieuse qui souffres  
Et vas cherchant ton paradis,  
Plains-moi!... Sinon, je te maudis!

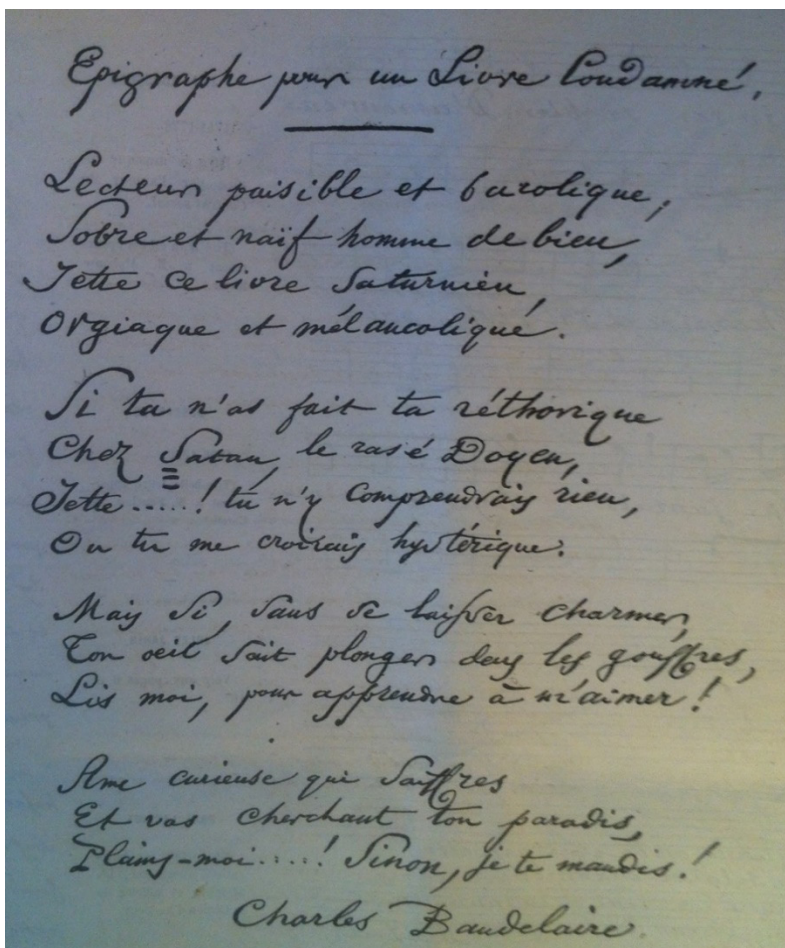
CHARLES BAUDELAIRE.

Enregistré au fichier Charavay de la BnF, ce manuscrit a fait partie de la bibliothèque de René Descamps-Scrive. Passé en vente publique à Paris le 23 novembre 1925, puis à Bruxelles le 19 mai 1984,<sup>2</sup> il était à l'époque joint à un exemplaire de "première émission" de l'édition des *Fleurs du mal* de 1857. Claude Pichois et Jacques Dupont, dans leur édition diplomatique des poèmes de Baudelaire, reproduisent le fac-similé du titre et de la première strophe du sonnet (PICHOSIS; DUPONT, 2005, p. 3.326), tiré de la page de titre du catalogue de vente de 1984.

Il existe un manuscrit autographe de ce sonnet, ayant appartenu à Louis Clayeux. Un fac-similé de cette version a été reproduit dans *L'Autographe* le 1<sup>er</sup> janvier 1865, puis réédité dans la même revue le 27 juillet 1872.

---

<sup>2</sup> Expert: Raymond Degreef. Librairie Simonson, n° 15 dans le catalogue.



Épigraphe pour un Livre Condamné,  
Lecteur paisible et bucolique,  
Sobre et naïf homme de bien,  
Jette ce livre Saturnien,  
Orgiaque et mélancolique.  
Si tu n'as fait ta réthorique  
Chez Satan, le rasé Doyen,  
Jette.....! tu n'y comprendrais rien,  
Ou tu me croirais hystérique.  
Mais si, sans se laisser charmer,  
Ton oeil sait plonger dans les gouffres,  
Lis moi, pour apprendre à m'aimer!  
Âme curieuse qui saiffres  
Et vas cherchant ton paradis,  
Plains-moi.....! Sinon, je te mands!  
Charles Baudelaire.

Figure 2: Manuscrit autographe de l'“Épigraphe pour un livre condamné”.

Source: *L'Autographe*, 1<sup>er</sup> janvier 1865, p. 231.

Les deux manuscrits diffèrent par quelques variantes de ponctuation et de majuscules:<sup>3</sup> “réthorique”<sup>4</sup> / “Réthorique” au vers 5; “Doyen” / “doyen” au vers 6; “Jette...! tu” / “Jette!... Tu” au vers 7; “m'aimer!” / “m'aimer”; au vers 11; “Plains-moi...!” / “Plains-moi!...” au vers 14, et par le titre: “Épigraphe pour un Livre Condamné” / “Épigraphe / Pour un livre condamné en 1857”.

3 Claude Pichois et Jacques Dupont (2005, t. I, p. 780) admettent que, dans le manuscrit Clayeux, “bucolique” pourrait être suivi d'un point-virgule ou d'une virgule coupée. Cette seconde hypothèse nous semble préférable.

4 La mauvaise orthographe de “rhétorique” est une faute que Baudelaire répète fréquemment, comme le rappellent Jacques Dupont et Claude Pichois (2005, t. I).

C'est le titre du manuscrit Clayeux, "Épigraphe pour un livre condamné", celui qui apparaîtra dans les versions en revue et dans l'édition posthume chez Michel Lévy, en décembre 1868. Le poème paraît d'abord dans la *Revue Européenne*, le 15 septembre 1861,<sup>5</sup> ensuite dans *Le Boulevard* le 12 janvier 1862,<sup>6</sup> puis, en fac-similé, le 1<sup>er</sup> janvier 1865 dans *L'Autographe*, et enfin en tête des *Nouvelles fleurs du mal* dans *Le Parnasse Contemporain*, le 31 mars 1866.

Aucune de ces rééditions ne présente des variantes significatives par rapport aux deux versions manuscrites. Dans celle publiée dans la *Revue Européenne*, on lit: "Jette! tu" au début du vers 7; "m'aimer!" à la fin du vers 11; "Plains-moi!... Sinon" au début du vers 14; "rhétorique" et "doyen" sans majuscule, comme dans tous les textes imprimés. Dans *Le Boulevard*, le texte est identique à celui-ci, avec cette exception, au vers 11: "m'aimer" (qui reprend la leçon du manuscrit "Descamps-Scrive"); on y trouve néanmoins une coquille, au vers 13: "Et va" au lieu de "Et vas", coquille que Claude Pichois et Jacques Dupont (2005, t. I, p. 781) attribuent erronément à la version publiée dans la *Revue Européenne*. Dans *Le Parnasse Contemporain*, à la variante "m'aimer"; s'ajoute la leçon, au vers 14: "sinon", qui disparaît dans l'édition posthume en volume de décembre 1868.

En plaçant ce poème au début de la section "Fleurs du mal", avant *La Destruction*, les éditeurs des Œuvres complètes (BAUDELAIRE, 1976, p. 1.103), en décembre 1868, commettent un "contresens", selon Claude Pichois: le "livre condamné", "saturnien, / Orgiaque et mélancolique" désigne l'ensemble du recueil et non une partie. Déjà dans les *Nouvelles fleurs du mal*, publiées le 31 mars 1866 dans *Le Parnasse Contemporain*, Baudelaire place l'Épigraphe en incipit d'une série de poèmes incluant "L'Examen de minuit", "Madrigal triste", "À une malabaraise", "L'Avertisseur", "Hymne", "La Voix", "La Rebelle", "Le Jet d'eau", "Les Yeux de Berthe", "La Raçon", "Bien loin d'ici", "Recueillement", "Le Gouffre" et "Les Plaintes d'un Icare".

La précision apportée dans le titre de la version qui paraît antérieure: "en 1857", semble témoigner de l'intention de Baudelaire de faire imprimer cette "épigraphe" en tête de l'édition de 1861 des *Fleurs du mal*. On

5 L'ensemble, dans la section "Poésies", réunit "La Prière d'un païen", "La Rebelle", "L'Avertisseur" et "Épigraphe pour un livre condamné".

6 Dans une suite intitulée "Sonnet" et comprenant: "La Prière d'un païen", "La Rebelle", "Recueillement", "Le Couvercle", "L'Avertisseur", "Épigraphe pour un livre condamné" et "Le Coucher du soleil romantique".

connaissait cette intention par la présentation rédigée par Gustave Bourdin en tête de l'édition en fac-similé de ce poème qu'il avait donnée dans le numéro du 1<sup>er</sup> janvier 1865 de la revue qu'il dirigeait alors, *L'Autographe*: "Un poète et un prosateur. – Et, en vers comme en prose, un écrivain hors ligne. – Ce sonnet est la préface de la seconde édition des *Fleurs du mal*, un livre qu'on peut qu'il faut discuter, mais qui n'est pas une œuvre vulgaire".

En 1861, Baudelaire, méditant sur la nouvelle architecture de son recueil, amputé des six pièces condamnées et augmenté de trente-deux poèmes, avait multiplié les projets de préface.<sup>7</sup> Il en fait mention le 12 juillet à Poulet-Malassis, en soulignant le "majestueux dédain" de ses "vingt lignes" (BAUDELAIRE, 1973, p. 63). Baudelaire souhaitait, comme il résulte du reliquaire de ces projets inaboutis, riposter aux railleries et aux censures dont il avait souffert.<sup>8</sup> Mais, surtout, il avait préparé un Épilogue en vers, adressé à Paris, qu'il annonce à Poulet-Malassis au début de juillet 1860.

Si cette citation placée dans la page de titre correspondait à un usage diffusé parmi les auteurs de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle comme Sainte-Beuve et Hugo,<sup>9</sup> le mot "épigraphe", dans le titre du sonnet, acquiert un sens second. Le terme est un emprunt savant au grec ἐπιγραφή, littérairement "écrit sur", donc "inscription", "maxime". Il indique une inscription sur un édifice, contenant des informations comme sa date de construction et sa destination. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, le mot a pris un autre sens, non moins spécifique, dans la littérature. Pierre Larousse (1870, p. 715), dans son *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, la définit comme "un mot profond, une phrase courte et sentencieuse tirée d'un auteur connu, ancien ou moderne, poète ou prosateur, et inscrite en tête d'un ouvrage, au-dessous du titre même du livre, pour indiquer à première vue dans quel esprit le livre a été conçu".

Dans "l'Épigraphe pour un livre condamné", comme dans "l'Épigraphe pour l'atelier de M. Rops", Baudelaire prend le mot épigraphe dans son

7 Comme l'écrit Claude Pichois dans son édition des Œuvres complètes de Baudelaire (1976, pp. 1.166-1.168), Poulet-Malassis avait constitué un recueil de ces projets de préface, en y joignant l'Épilogue en vers. De ces quatre textes, il est parfois difficile de déterminer lesquels Baudelaire destinait à la deuxième et lesquels à la troisième édition des *Fleurs du mal*.

8 Dans l'un de ses projets, Baudelaire cite "l'Épigraphe" (avec capitale), sans ajouter de détails. Claude Pichois, comme Jacques Crépet et Georges Blin, y voit une allusion à l'épigraphe abandonnée d'Agrippa d'Aubigne (BAUDELAIRE, 1976, t. I, pp. 183 et 1.169).

9 Charles Péguy (1934, p. 69) a écrit que le jeune Hugo "affectait de mettre au moindre de ses poèmes des épigraphes extraordinaires".

acception étymologique d'inscription. Mais ce n'est pas un mot emprunté, comme le veut la tradition, mais une épigraphe de l'auteur lui-même, composée à l'occasion, qui la revendique comme telle. Cette Épigraphe se voudrait donc une préface et une adresse au lecteur, qui introduit l'œuvre en en concentrant l'esprit ou "l'essence" (PÉGUY, 1934), comme dit Larousse. Dans celui qui fut probablement son premier titre, "Épigraphe / Pour un livre condamné en 1857", le poète sépare typographique le titre générique (Épigraphe) et son objet, qui est précisé et clairement caractérisé par son indication temporelle: "en 1857". Pourquoi a-t-il renoncé à la date "en 1857"? Peut-être ne souhaitait-il pas rappeler ou se rappeler à lui-même la date fatale du procès. D'autre part l'édition originale des *Fleurs du mal* de 1857 comportait une épigraphe en vers, placée sur la page de couverture et sur la page de titre, tirée des *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné:

On dit qu'il faut couler les execrables choses  
Dans le puits de l'oubli et au sepulchre encloses,  
Et que par les écrits le mal resuscité  
Infectera les mœurs de la postérité;  
Mais le vice n'a point pour mère la science,  
Et la vertu n'est pas fille de l'ignorance  
(BAUDELAIRE, 1857, [s.p.]).

"L'Épigraphe pour un livre condamné", en 1861, aurait pu se substituer à l'épigraphe de 1857, sauf qu'elle n'aurait pas occupé la même place, et qu'elle n'était pas une épigraphe dans le même sens du mot. Il a pu vouloir, à un moment, que cette Épigraphe, adressée au lecteur, et l'Épilogue en vers, "adressé à la ville de Paris" (BAUDELAIRE, 1973, p. 57), fassent symétrie, en ouvrant et en refermant le volume. Il a renoncé aussi bien à l'Épigraphe qu'à l'Épilogue: l'Épigraphe, dans le sens d'une inscription se voulant avertissement, redoublait l'avertissement *Au lecteur*, qu'il voulait conserver, et avec l'Épilogue le volume ne se refermait plus sur "*Le Voyage*".

Quoi qu'il en soit, dans une lettre dictée à Gustave Millot et adressée à Catulle Mendès, datée du 29 mars 1866, Baudelaire, qui venait de relire les épreuves des poèmes qu'il avait donnés au *Parnasse Contemporain*, précise que le bon titre du sonnet est "épigraphe pour un livre condamné et non pas épigraphe pour un livre" (BAUDELAIRE, 1976, p. 630).

Le "livre" est défini dans le sonnet par trois épithètes:<sup>10</sup> "saturnien", "orgiaque" et "mélancolique", dont les deux premières n'apparaissent pas

---

<sup>10</sup> Nous considérons, pour nos analyses, la dernière version publiée du vivant de Baudelaire, celle parue dans *Le Parnasse Contemporain*.



dans *Les Fleurs du mal*. L'adjectif "saturnien", notamment, déjà présent chez Ronsard,<sup>11</sup> inscrit l'ouvrage sous l'empire de Saturne, tutélaire de la mélancolie; Verlaine, dont sept poèmes côtoient l'Épigraphe dans *Le Parnasse Contemporain*, en mars 1866, le reprendra dans le titre de son premier recueil de poésie, publié en octobre 1866: les *Poèmes saturniens*. Deux éléments, dans le sonnet, suggèrent la tentative d'embrasser l'expérience poétique des *Fleurs du mal*: l'évocation de Satan, le "rusé doyen", prépare l'apparition, dans *Au lecteur*, de "Satan Trismégiste", crédité de l'épithète de "savant". Satan dispenserait au bon lecteur des *Fleurs du mal* une rhétorique proprement "démoniaque", selon les mots de Patrick Labarthe (1999, p. 42). Quant à l'adjectif "hystérique", qui anticipe la célèbre sentence d'Alcide Dussolier, selon lequel Baudelaire ne serait qu'un "Boileau hystérique",<sup>12</sup> Jacques Dupont en a relevé le possible contresens pour le lecteur d'aujourd'hui, instruit sur les névroses par Charcot et puis par la psychanalyse:<sup>13</sup> terme d'abord réservée aux femmes avec des troubles psychiques, il prend par analogie la signification "d'exaltation", voire de "délire". L'adjectif "hystérique" désigne donc un individu "excessif", "nerveux", "exalté". Baudelaire (1976, p. 781) s'en est à maintes reprises intéressé, exprimant sa "méfiance" à l'égard d'une pure réduction médicale de cette notion, alors en vogue, et en prônant l'ascendance satanique de l'humeur hystérique: par exemple, dans "Le Mauvais vitrier"<sup>14</sup> et dans un feuillet de *Mon cœur mis à nu* (BAUDELAIRE, 1986, p. 107) – où il le rattache à l'"Éternelle Vénus" et au "Diable".<sup>15</sup> Dans la lettre à Sainte-Beuve du 15 janvier 1866, il remarque à ce propos "l'usage élastique de ces grands mots bien choisis pour voiler notre ignorance de toutes choses" (BAUDELAIRE, 1973, p. 583). L'autre repère clef de l'Épigraphe est introduit par l'adversative qui ouvre le premier tercet, et

11 Dans le sens de "fils de Saturne", on le trouve par exemple dans "L'Hydre deffait [...]" (SMITH, 1979, p. 254).

12 "M. Charles Baudelaire ou Boileau hystérique", *Le Nain Jaune*, 27 avril 1864, p. 3; réédité dans Guyaux (2007, pp. 369-379)..

13 Voir Baudelaire (2012, p. 330); Pichois et Dupont (2005, t. I, pp. 780-781).

14 "Observez, je vous prie, que l'esprit de mystification qui, chez quelques personnes, n'est pas le résultat d'un travail ou d'une combinaison, mais d'une inspiration fortuite, participe beaucoup, ne fût-ce que par l'ardeur du désir, de cette humeur, hystérique selon les médecins, satanique selon ceux qui pensent un peu mieux que les médecins, qui nous pousse sans résistance vers une foule d'actions dangereuses ou inconvenantes"; Œuvres complètes, éd. cit., t. I, p. 286).

15 Baudelaire, en janvier 1866, s'était vu attribuer cette épithète par un médecin belge. Il en parle dans quelques lettres à Sainte-Beuve (15 janvier), à Asselineau (5 février) et à M<sup>me</sup> Apupick (6, 10 et 12 février); voir Baudelaire (1973, t. II, pp. 583-597).

invite le lecteur à plonger son œil “dans les gouffres”. Le vers fait écho au premier hémistiche de l'avant-dernier vers du “Voyage”, dernier poème des *Fleurs du mal* dans l'édition de 1861: “Plonger au fond du gouffre, / Enfer ou Ciel, qu'importe?” (BAUDELAIRE, 1976, p. 134).

L'Épigraphe pour un livre condamné appartient, dans l'économie métrique des poèmes de Baudelaire,<sup>16</sup> à un genre bien représenté: celui du sonnet en octosyllabes. Le recueil, en 1857, en compte six: “Le Guignon”, “Les Hiboux”, “Le Revenant”, “Sépulture”, “La Pipe” et “Le Vin des amants”. À cette liste s'ajoutent, dans l'édition de 1861, “Horreur sympathique”, “Alchimie de la douleur” et “La Fin de la journée”. À côté de cette forme régulière, Baudelaire utilise l'octosyllabe en monomètre hors sonnet et en hétérométrie, en l'alternant la plupart des fois avec l'alexandrin et le pentamètre. Le poète, en décrivant l'art de versification de Gautier, a loué la ductilité et l'élan de son octosyllabe, capable de satisfaire le “mouvement élastique et ondulé” de la vraie lyrique:

Le poète, dont nous aimons si passionnément le talent, connaît à fond ces grandes questions, et il l'a parfaitement prouvé en introduisant systématiquement la majesté de l'alexandrin dans le vers octosyllabique (Émaux et Camées). Là surtout apparaît tout le résultat qu'on peut obtenir par la fusion du double élément, peinture et musique, par la carrure de la mélodie, et par la pourpre régulière et symétrique d'une rime plus qu'exacte (BAUDELAIRE, 1976, p. 126).

Or il existe dans *Les Fleurs du mal* des traitements polymétriques plus particuliers de l'octosyllabe, comme lorsqu'il incorpore, dans “*Le Beau navire*”, un seul octosyllabe dans une strophe d'alexandrins (12, 12, 8, 12), ou lorsqu'il entrecroise, dans le sonnet “*Le Chat*” (pièce XXXIV), décasyllabe (4 + 6) et octosyllabe, en créant un effet d'oscillation. Ces modulations métriques reproduisent les ondulations de la rêverie, en suivant également les contours sémantiques du poème: ainsi pour “*Le Serpent qui danse*”, “*Le Chat*” et “*La Musique*”. Selon Baudelaire (1976, p. 183), “la phrase poétique peut imiter [...] la ligne horizontale, la ligne droite ascendante, la ligne droite descendante”; elle peut “monter à pic vers le ciel, sans essoufflement, ou descendre perpendiculairement vers l'enfer avec la vélocité de toute pesanteur”, “suivre la spirale, décrire la parabole, ou le zigzag figurant une série d'angles superposés”.

Mais c'est avec les poèmes apportés dans l'édition posthume de 1868 que l'octosyllabe est mis à l'honneur. À part l'“Épigraphe pour un livre

<sup>16</sup> À ce sujet, voir l'étude d'Albert Cassagne (1906); voir aussi Benoît de Cornulier (1989, pp. 55-76).



condamné”, on trouve deux sonnets fantaisistes en octosyllabes, où la structure est réélaborée: “L’Avertisseur”, où les quatrains encadrent les tercets (sonnet dit “polaire”) et “Bien loin d’ici”, où les tercets précèdent les quatrains (sonnet dit “renversé”); dans ce cas-ci, les rimes redoublées confirment la licence. Semblablement, le dessin rimique d’“Épigraphe pour un livre condamné” (abba abba cdc dee) présente une irrégularité en fin de sonnet, et témoigne du goût baudelairien pour les chutes en rime plate dont a écrit Jean Prévost (1976, p. 271); cette particularité permettrait même de lire les deux tercets comme un quatrain à rimes croisées (cdcd) et un distique. Comme le rappelle Dominique Billy (2015, p. 344), ces rimes plates surprennent notamment dans les tercets, puisque traditionnellement elles se limitent à assurer “la transition entre les quatrains et un dispositif de rimes alternées ou embrassées qui clôt l’ensemble”.

L’Épigraphe fonde son effet poétique non seulement sur ses apostrophes et adresses au lecteur, mais aussi sur des parallélismes: “Jette” au vers trois et “Jette!” au vers sept, auxquels répondent les deux verbes aux vers onze et quatorze: “Lis-moi,” / “Plains-moi!...”. Cette dernière expression, particulièrement marquée par une ponctuation qui souligne à la fois l’affirmation et la suspension [“!...”], permet de découper et d’isoler l’exclamation finale, qui n’est pas sans rappeler, dans sa profonde ambiguïté envers le destinataire, le dernier vers d’*Au lecteur*: “– Hypocrite lecteur, – mon semblable, – mon frère!” (BAUDELAIRE, 1976, p. 6). Est-ce pour préserver la force d’isolement et d’allusion irrésolue que Baudelaire, dans les versions imprimées du sonnet, ne garde cette ponctuation singulière qu’au dernier vers, au détriment du vers 7, où elle se réduit à un simple point d’exclamation? Cela rappellerait le dernier vers du “Cygne”, où la ponctuation est identique:<sup>17</sup> “Aux captifs, aux vaincus!... à bien d’autres encor!” (p. 87). L’effet, dans l’Épigraphe, n’en est qu’accru: le constat de l’impossibilité de compréhension et de partage poétique, devenue au fil du sonnet requête de compassion, révèle, au dernier ressort, l’attitude cruelle du poète contre son lecteur – sa malédiction.

---

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BAUDELAIRE, Charles. *Les Fleurs du mal*. Paris: Poulet-Malassis et De Broise, 1857.

---

<sup>17</sup> On la retrouve aussi au vers 11 du sonnet “Causerie”: “– Un parfum nage autour de votre gorge nue!...” (BAUDELAIRE, 1976, p. 56).

- BAUDELAIRE, Charles. *Correspondance*. T. II. Texte établi, présenté et annoté par Claude Pichois avec la collaboration de Jean Ziegler. Paris: Gallimard, 1973. (Collection Bibliothèque de la Pléiade)
- BAUDELAIRE, Charles. *Œuvres complètes*. T. I. Texte établi, présenté et annoté par Claude Pichois. Paris: Gallimard, 1976. (Collection Bibliothèque de la Pléiade)
- BAUDELAIRE, Charles. *Fusées. Mon cœur mis à nu. La Belgique déshabillée*, suivi de *Amœnitates Belgicæ*. Édition d'André Guyaux. Paris: Gallimard, 1986. (Collection Folio)
- BAUDELAIRE, Charles. *Les Fleurs du mal*. Édition établie par Jacques Dupont (1991). Paris: Flammarion, 2012. (Collection GF)
- BILLY, Dominique. *Les Formes poétiques selon Baudelaire*. Paris: Honoré Champion, 2015.
- CASSAGNE, Albert. *Versification et métrique de Ch. Baudelaire*. Paris: Hachette, 1906.
- CORNULIER, Benoît de. *Métrique des "Fleurs du mal", dans Baudelaire, Les Fleurs du mal. L'intériorité de la forme*. Préface de Max Milner. Paris: SEDES, 1989.
- GUYAUX, André. *Baudelaire. Un demi-siècle de lectures des Fleurs du mal (1855-1905)*. Paris: Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007. (Collection Mémoire de la critique)
- LABARTHE, Patrick. *Baudelaire et la tradition de l'allégorie*. Genève: Droz, 1999.
- LAROUSSE, Pierre. *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*. T. VII. Paris: Administration du grand dictionnaire universel, 1870.
- PÉGUY, Charles. *Victor-Marie, comte Hugo*. Paris: Gallimard, 1934.
- PICHOIS, Claude & DUPONT, Jacques. *L'Atelier de Baudelaire: "Les Fleurs du mal"*. T. I et IV. Paris: Honoré Champion, 2005.
- PREVOST, Jean. *Baudelaire. Essai sur la création et l'inspiration poétique*. Paris: Mercure de France, 1967.
- SMITH, Malcolm. L'Hydre deffait [...]. V. 17. In: \_\_\_\_\_. *Discours des misères de ce temps*. Genève: Droz, 1979.